



CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele - Belgium
Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 - Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34



Fiche de sécurité

Regulation EC No 1907/2006 Art.31

Nom du produit : LUBRIFIANT CHAINES FPS **Date de création/révision :** 23.11.10
Ref.Nr.: AB30770-2-231110 **Remplace :** 12.02.09

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : LUBRIFIANT CHAINES FPS
Aérosol

Application : Lubrifiants

Nom de la société : **CRC Industries Europe bvba**
Touwslagerstraat 1
9240 ZELE
Belgium
Tel.: (+32)(0)52/456011
Fax: (+32)(0)52/450034
E-mail : hse@crcind.com

Numéro d'appel d'urgence :(+32) (0)52/45 60 11
Belgique : Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070 - 245 245

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland	Asemanrinne 13, 08500 Lohja AS	(+358)(0)19/32921	(+358)(0)19/383676
CRC Industries France	12, Bld des Martyrs de Chateaubriant F-95102 Argenteuil Cédex	(+33)(0) 1/34112000	(+33)(0)1/34110996
CRC Industries Deutschland	Südring 9, 76473 Iffezheim	(+49)(0)7229/3030	(+49)(0)7229/303266
CRC Industries Iberia	Gremio del cuero S/N, 40195 Segovia	(+34)921/427546	(+34)921/436270
CRC Industries Sweden	Kryptogatan 14, 43153 Mölndal	(+46)(0) 31/7068480	(+46)(0)31/273991

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé et Sécurité : Suivant directive 99/45/CE non-classifié
Environnement : Suivant directive 99/45/CE non-classifié
Autres dangers : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

--	--	--	--	--	--	--	--

Composants dangereux	N° CAS	EINECS	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
CO2	124-38-9	204-696-9	0-1	-	-	A,G
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	128-37-0	204-881-4	0-1			B
Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and dihexyl phosphates	80939-62-4	279-632-6	0-1	Xi,N	36/38-51/53	
tetrafluoroethane	811-97-2	212-377-0	5-10	-	-	B
Explanation notes						
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne						
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale						
G : exempted from the obligation to register in accordance with art.2(7)(a)of REACH Regulation No 1907/2006						

(* Explication des phrases de risques: chapitre 16)

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales :	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées En cas de symptômes persistants, faire appel à un médecin
Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau
Contact avec la peau :	Laver au savon.
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud.
Ingestion :	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (sans propulseur):	> 260 °C (en vase ouvert)
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Moyens d'extinction :	Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec
Procédures de lutte contre l'incendie :	Conserver au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
Risques particuliers de l'exposition :	Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles :	Aucunes
Les précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières
Les méthodes de nettoyage :	Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent. Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage. Utiliser seulement dans des zones ventilées
Stockage :	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Procédures d'ordre technique :	Aucunes
Protection individuelle :	Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
CO2	124-38-9	TWA	5000 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales : Belgique			
CO2	124-38-9	GW/VL	5000 ppm
		KTW/VCD	30000 ppm
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	128-37-0	GW/VL	10 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales : Suisse			
CO2	124-38-9	MAK	5000 ppm
tetrafluoroethane	811-97-2	MAK	1000 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales : France			
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	128-37-0	VME	10 mg/m3

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (pour aérosols sans propulseur)

Aspect : état physique :	Liquide sous pression.
couleur :	Blanc cassé.
odeur :	Odeur caractéristique.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Densité relative :	0.93 g/cm3 (@ 20°C).
pH :	Non applicable.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité de vapeur :	Non connu.
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Point d'éclair :	> 260 °C (en vase ouvert)
Auto-inflammabilité :	> 200 °C

Viscosité : 425 mPa.s (@ 25°C).

Vitesse d'évaporation : Non applicable.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Eviter surchauffage
Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Matières à éviter : Agent comburant fort

Produits de décomposition dangereux : CO,CO2

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Autres informations: Pas de données expérimentales disponibles

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas de données expérimentales disponibles

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Ne pas jeter les résidus à l'égoût.
La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

14. TRANSPORT

Numéro UN : 1950

Route/Chemin fer - ADR/RID : UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NA, Classe code : 5AEtiquette : 2.2, Tunnel : (E)

Mer - IMDG : UN1950 Aerosols Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.2

EmS F-D, S-U

Air - IATA/ICAO : UN1950 Aérosols, ininflammable Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.2

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Suivant directive 99/45/CE non-classifié

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE : 2,3

***Explication des phrase de risques:** R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche de sécurité peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : www.crcind.com. Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.